



CTPD DU 27/11/2007



Déclaration liminaire du SNADGI-CGT

Monsieur le Président,

Nous sommes appelés à siéger aujourd'hui sur la poursuite des réformes de structures dans le département de l'Aisne. En attendant la mise en place effective de la fusion DGI/DGCP, il faut à l'évidence continuer à battre le fer tant qu'il est chaud.

Hors de question d'offrir un peu de répit aux agents du département, qui crient pourtant haut et fort leur désarroi, et ce ne sont pas les très forts chiffres de grève du 20 novembre dernier qui vont nous démentir sur ce point. Lors de notre rencontre du 6 novembre, nous vous avons pourtant demandé de suspendre toutes les réformes en cours, en attente d'une plus grande visibilité sur les modalités de la fusion. Cela aurait été plus sage.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ? De la continuation des rapprochements CDI/CDIF sur les sites de Laon, Hirson et Guise, alors que les expériences de Château-Thierry et Saint-Quentin se révèlent d'ors et déjà désastreuses tant pour les missions que pour les agents.

Il s'agit aussi de la mise en pôle des missions FI et des missions topographiques et d'évaluation des locaux professionnels.

Sur la question des pôles cadastraux, l'annonce n'est pas une surprise. Dès le début des rapprochements CDI/CDIF, nous avons prévu que les « CDIF résiduels » n'étaient pas, de par leur faible taille, destinés à survivre bien longtemps. A l'époque, nous vous avons signifié qu'il serait grand temps que l'administration ait le courage d'assumer jusqu'au bout ses réformes, et annonce donc immédiatement la création de pôles cadastraux, plutôt que de laisser les agents se bercer de douces illusions.

Seulement voilà, cela aurait été trop simple, cela aurait été aussi trop honnête, et surtout, cela aurait été contraire à un des grands principes du moment : faire en N-1 des réformes, qui seront l'année suivante un bienvenu réservoir à suppressions d'emplois.

La problématique est exactement la même concernant la mise en pôle des missions FI.

Nous ne siégeons pas aujourd'hui sur des réorganisations de services qui auraient pour objectif d'obtenir une meilleure qualité d'exercice des missions. La séance d'aujourd'hui n'est en fait qu'un « pré-CTPD » emplois, qui vous permettra d'annoncer dans quelques jours des suppressions de postes qui, selon vos propos, seront tout à fait justifiées par les « gains de productivité et économies d'échelle » dégagées par les mises en pôles.

Mais toutes les bonnes choses ont une fin : pour les pôles, on a fait le tour. Il faudra trouver d'autres stratagèmes dès l'année prochaine. A moins que l'on ne s'attaque à la mise en pôle des cellules CSP ... mais il est vrai que ce ne sera pas votre problème, puisque vous nous quittez en août prochain.

Etonnant, car ne dit-on pas que lorsque le navire coule, le capitaine est sensé rester à bord jusqu'au bout, alors que les rats sont les premiers à le quitter ?

LAON, le 27 novembre 2007